

**Réunion du Bureau de la commission de l'éducation, de la communication
et des affaires culturelles de l'APF
par visioconférence le 20 mai 2020 à 15 heures**
et
**Réunion de la commission de l'éducation, de la communication
et des affaires culturelles de l'APF
par visioconférence le 8 juillet 2020 à 15 heures**

En raison de la pandémie de Covid-19, la réunion de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF qui devait se tenir à Québec, à l'invitation de la section québécoise, a dû être annulée. Pour assurer la continuité de ses travaux, la commission, présidée par M. Christian Levrat, s'est réunie par visioconférence le mercredi 8 juillet 2020, suivant un ordre du jour et des orientations qui avaient préalablement été définis par une réunion de son Bureau, tenue également par visioconférence, le mercredi 20 mai.

1. Le mercredi 20 mai 2020, le Bureau de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) s'est réuni, sous la Présidence de M. Christian Levrat (conseiller aux États, Suisse).

Ont également pris part à cette réunion Mmes Christine Labrie (députée, Québec), Germaine Kouméalo Anate (députée, Togo), M. Philippe Mouiller, rapporteur (sénateur, France), membres du Bureau, ainsi que M. Mathias Reynard (conseiller national, Suisse), intervenant invité par le Bureau.

Le Président de la CECAC a d'abord rappelé qu'en raison des mesures liées à la pandémie de Covid-19, la réunion intersessionnelle de la commission, initialement prévue à Québec (Canada) les 25 et 26 mai 2020, a été annulée. Il a ensuite proposé que la réunion de la commission qui devait se tenir lors de la 46^{ème} session plénière à Rabat (Maroc) soit organisée en visio-conférence. Le Bureau a accepté, retenant la date du 8 juillet 2020, et a préparé l'ordre du jour de cette future réunion.

Mme Christine Labrie et M. Philippe Mouiller dont les rapports sur « Le décrochage scolaire » et « Sport et francophonie » devaient être présentés respectivement à Québec (en mai 2020) et à Rabat (en juillet 2020) ont donné leur accord pour reporter la présentation de leurs travaux à Rabat, au début de l'année 2021. Il a en effet été jugé plus opportun, dans la mesure où ces sujets apparaissent désormais moins prioritaires, en raison du contexte lié à la pandémie, de concentrer les efforts de la CECAC et des sections de l'APF sur le sujet de l'enseignement en temps de crise. Par conséquent, il a été proposé que M. Mathias Reynard (Conseil national, Suisse) présente, lors de la réunion du 8 juillet, un rapport intermédiaire consacré à ce sujet, et réalisé conjointement par la CECAC et le Réseau des Jeunes Parlementaires.

En outre, ont été inscrits à l'ordre du jour de cette réunion les deux thèmes suivants : « Les fausses nouvelles et les stratégies mise en œuvre pour les combattre », ainsi que « Les stratégies déployées pour protéger les acteurs de la culture ». Enfin des travaux consacrés à la promotion du français et l'utilisation du français dans la recherche scientifique pourraient être lancés après l'aboutissement des rapports sur « Le décrochage scolaire » et « Sport et francophonie ».

2. Le mercredi 8 juillet 2020, la Commission s'est réunie sous la Présidence de M. Christian Levrat (conseiller aux États, Suisse).

La commission a tout d'abord adopté le compte rendu synthétique et le relevé de décision de la réunion tenue le 7 juillet 2019 à Abidjan. Puis le Président a présenté le rapport d'activité de la CECAC, après avoir rendu hommage à l'action de M. Didier Berbérat (conseiller aux États, Suisse), auquel il a succédé, le 1^{er} décembre 2019, à la présidence de la commission.

Mme Iphigénie Mukandera (députée, Rwanda) a présenté le rapport d'activité du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Les deux rapports d'activité ont été adoptés.

La commission a ensuite entendu M. Arnaud Mercier, professeur en sciences de l'information et de la communication, à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, sur le thème de la désinformation en santé. M. Mercier a fait part de ses réflexions sur la pandémie de Covid-19, qui a constitué un terreau idéal pour la propagation rapide de fausses informations, désignée le 4 février dernier sous le terme d'« *infodémie* » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

M. Mathias Reynard (conseiller national, Suisse) a présenté, au nom de la section suisse, un rapport intermédiaire portant sur « L'enseignement en temps de crise », qui a notamment pour objectif d'établir un inventaire des actions entreprises, des réactions vécues et des pratiques adoptées par de nombreux pays ou territoires dans le domaine de l'éducation pour faire face à la pandémie de Covid-19.

Puis la commission a entendu deux représentants d'organisations internationales présentes dans le monde francophone et actives dans le domaine de l'éducation, qui ont, au cours de ces derniers mois, développé des initiatives concrètes afin de soutenir et d'aider l'éducation durant la période de confinement : M. Georges Malamoud, conseiller stratégique du recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), et le professeur Abdel Rahamane Baba-Moussa, Secrétaire général de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN).

Enfin, le Président a annoncé que la prochaine réunion de la CECAC aura lieu au cours de la prochaine session plénière, prévue à Rabat, au Maroc, les 26 et 27 janvier 2021. Au cours de cette prochaine réunion, pourrait être présenté le rapport intermédiaire de M. Philippe Mouiller (sénateur, France) sur le thème « Sport et francophonie ». Elle aura également pour objet de faire le point sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et d'échanger sur les impacts de la pandémie de la Covid-19 dans le domaine de la culture. Une réunion de la CECAC dont la date n'est pas encore arrêtée pourrait se tenir à Québec, ville où devait se dérouler, les 25 et 26 mai dernier, la réunion intersessionnelle annulée en raison de la pandémie. Le rapport de Mme Christine Labrie (députée, Québec) sur le décrochage scolaire pourrait y être présenté.